



**MUNICIPALITE
PENTHAZ**

Plaidoyer sur notre eau de consommation.

J'avais émis quelques doutes au milieu de ma première législature, concernant les calculs faits pour l'approvisionnement en eau de notre commune et que nous en reparlerions à 1600 habitants. Je me référais à l'époque à notre Plan Directeur communal et me posais très justement quelques questions quant à l'avenir de notre approvisionnement.

Pour rappel, la commune connaissait alors beaucoup de problème de perte d'eau sur son réseau.

Plusieurs campagnes de recherches de ces fuites ont permis de les stabiliser entre 15 et 20%, moyenne tout à fait acceptable à l'échelle cantonale voir nationale.

Force est de constater qu'aujourd'hui, à 1600 habitants, les calculs fait à l'époque sont justes et qu'actuellement notre consommation est stable et régulière. Les prévisions faites dans notre Plan Directeur communal pour 2000 habitants à saturation seraient même suffisantes avec les installations que nous avons aujourd'hui.

Oui, mais voilà, car il y a un « mais », plusieurs communes connaissent des problèmes en été et Penthaz ne fait pas exception. Cet été a été le pire que j'ai connu, plus particulièrement au mois de juillet où tout simplement notre STAP (station de pompage) n'arrivait pas à suivre tant la consommation était grande.

C'est vendredi 2 juillet en soirée que, averti par mon collègue Jean-François Pollien, la course à l'approvisionnement a commencé. L'alarme avait été déclenchée et le niveau des réservoirs était bien au-dessous de la limite admise. Tout simplement impressionnant, quand vous avez 2 pompes qui tournent à plein régime et fournissent 54'000 lt. à l'heure, ce qui représente tout de même 900 lt/min. et qu'aucune goutte n'arrive au réservoir, vous pensez immédiatement à une rupture de conduite. Vérification faite, ce n'était pas le cas.

Ces raisons nous ont obligés de prendre des mesures de restriction pas toujours appréciées et comprises par une certaine partie de la population.

Oui, mais voilà, à un certain moment il y a des décisions à prendre, même si celles-ci sont parfois impopulaires, nous estimons qu'il est primordial que l'eau doit d'abord servir à l'alimentation, que ce soit de la population et des animaux domestiques. Malheureusement, les arrosages de gazons et de jardins passent après.

Nous n'avons également pas été favorisés par les nombreux chantiers se trouvant sur notre commune, grand consommateur de ce précieux liquide. Quant au chantier de l'autoroute, un compromis avait été trouvé bien avant les événements de cet été.

Un été avec peu de précipitations suivi d'un automne très sec n'ont pas permis de combler le déficit hydrique.

L'avenir, me direz-vous ? Très simple, nous sommes branchés sur Lausanne par la conduite de Prévondavaux, on pompe dans le lac et le tour est joué !
Et bien non, c'est un peu plus compliqué que ça.

PDRDE : Plan Directeur Régional de Distribution de l'Eau.

Le plan directeur régional pour la distribution de l'eau est une grande consultation touchant un périmètre s'étendant de Lausanne jusqu'au Pied du Jura. Ce qui nous concerne directement dans cette étude, c'est la suppression de la conduite de Prévondavaux, propriété de la ville de Lausanne qui estime les coûts de remplacement de cette conduite beaucoup trop élevés.

Pour rappel, nous achetons la quasi-totalité de notre eau à Penthalaz, Lausanne étant notre source d'appoint que nous utilisons surtout en cas de sécheresse. La proposition de l'étude pour notre deuxième approvisionnement serait de poser une conduite en se branchant sur celle de la ville de Bussigny qui passe à l'est de notre village, créant ainsi une nouvelle liaison pour assurer durablement notre approvisionnement. Nous n'en sommes pas encore là, tant la situation est complexe, mais nous devons rester attentifs quant à l'évolution de cette étude.

Toutefois, dans un premier temps et afin d'améliorer sensiblement notre distribution, une nouvelle liaison est prévue depuis le réservoir de Penthalaz au lieu dit « les Charrières », réservoir qui se trouve entre Daillens et Penthaz. Cette nouvelle liaison passerait soit par la STAP, soit irait directement aux réservoirs, évitant de nombreuses pertes de charge. Les deux variantes sont envisageables et devraient être réalisées au cours de la prochaine législature.

Notre but n'est pas ici de faire la morale mais simplement rendre nos concitoyens attentifs au fait que ce précieux liquide est à utiliser avec précaution, preuve en est s'il le fallait nos fontaines villageoises qui ne donnent plus une goutte en été et même au-delà en ce qui concerne celle de la laiterie.

Au nom de la Municipalité de Penthaz :

Bernard Martin, municipal des eaux.